

## Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère

Maison des Sports  
Rue du Faubourg Montbel  
48000 MENDE

Président du CDS 48 : M. Stéphane NORE  
cds48@speleo-lozere.com



Fédération Française  
de Spéléologie

### Conseil d'administration du mardi 6 décembre 2016

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration qui a eu lieu à Mende, le mardi 6 décembre 2016, de 19h à 22h.

Etaient invités les membres du CA élus en 2015 + les présidents de Clubs.

Présents : Yohann Bancillon (Président SCL), Thibault Barbier, David Brillot, Laurent Chalvet, Christine Dutheil, Michel Lemaire, Pierre Lemaitre, Lalou Ruellou.

Invité : Alain Jacquet

Excusée : Aude Hourtal. Guillaume Legrand

Absents : Mathieu Douyère, Jonathan Flouret, Sébastien Guillot, Stéphane Nore, Joël Thomas, Sandra Roulet.

A l'ordre du jour : la préparation de l'AG qu'il faudrait réaliser en Janvier 2017.

Et les actualités du CDS :

- l'organisation du Caussenard de septembre 2017 en Lozère
- les demandes de subvention au CD48, qu'il faut envoyer avant fin décembre pour espérer avoir les financements en 2017, pour le Caussenard notamment.
- la publication d'un bulletin à l'occasion du Caussenard (proposition de Daniel André qui coordonnerait avec Pierre Lemaitre et Alain Jacquet.
- Spéléo secours, il y aurait un calage avec les clubs sur la nuance entre secours et auto-secours (Laurent Chalvet).
- l'étude hydrogéologique du Méjean menée par le PNC, Yannick Manche est passé à Cévennes Evasion, comme c'était un peu le calme plat avec les interlocuteurs du CDS. Il souhaiterait poser une réunion le **11 janvier à Florac à 19h** (Laurent Chalvet).

Introduction :

D'un point de vue administratif, le CDS48 est en sommeil depuis quelques mois.

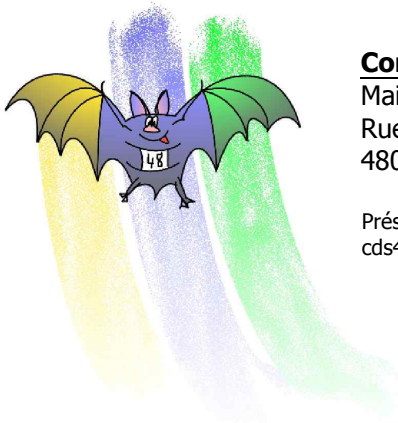
Rappel de l'actuel bureau : Président : Stéphane Nore, Secrétaire : David Brillot, Trésorier : Lalou Ruellou. Pour des raisons professionnelles et personnelles, Stéphane Nore n'a pas le temps de s'occuper du CDS et il souhaite passer la main.

Les spéléologues mènent néanmoins de nombreuses actions, mais certaines nécessitent une coordination au niveau départemental et les partenaires institutionnels sont en demande d'un interlocuteur au niveau du CDS. De plus il est nécessaire que l'information circule au mieux au niveau des dirigeants, dans tous les clubs et pour tous les fédérés.

Le vendredi 6 mai 2016 a eu lieu à Mende une réunion du CDS 48 qui se voulait une Assemblée générale mais il semble que tous les membres affiliés à la FFS n'ont pas été invités.

Les statuts de la fédération prévoient un CA et un bureau élus pour 4 ans, renouvelés à chaque Olympiade d'été. L'actuel CA et bureau expirent donc au cours de cette année 2016. En conséquence, il nous faut maintenant organiser une AG conformément à nos statuts.





## Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère

Maison des Sports  
Rue du Faubourg Montbel  
48000 MENDE

Président du CDS 48 : M. Stéphane NORE  
cds48@speleo-lozere.com



Fédération Française  
de Spéléologie

### 1. Organisation de l'Assemblée générale

La date de l'Assemblée générale est fixée au **Vendredi 20 janvier 2017, à 20h, à Mende.**

Christine Duthail se charge de réserver une salle des associations, place du Foirail.

Alain Jacquet se charge d'envoyer par mail l'invitation à tous les fédérés, en demandant un accusé de réception afin de s'assurer que tous recevront bien l'information.

David Brillot et Laurent Chalvet se chargent de rédiger le Rapport moral en lien avec le Président.

Lalou Ruelloux se charge de rédiger le rapport financier.

Un rapport d'activité est demandé aux 3 présidents de clubs, à David Brillot pour l'EDS et à Laurent Chalvet pour le SSF.

Alain Jacquet se charge de faire la compilation de tous ces documents pour mise à disposition des fédérés lors de l'AG.

Lors de cette AG, il faudra **modifier les statuts et le règlement intérieur pour les mettre en conformité avec ceux proposés par la Fédération.** Alain se charge de rédiger ces statuts, les faire valider par l'actuel CA, puis par la Fédération puis de les envoyer aux fédérés dès que possible, avant l'AG.

Le CA souhaite que l'adresse actuelle du siège social ne change pas (au CDOS / Maison des sports, Rue du Faubourg Montbel à Mende), mais il faudrait envisager à l'AG le changement de l'adresse postale. L'adresse mail du CDS serait à adresser aux membres du bureau.

Restera aussi à rechercher un lieu pour le stockage des archives du CDS.

Outre les fédérés, le CA souhaite inviter des membres non fédérés en Lozère mais des personnes qui apportent ou ont apporté beaucoup pour la spéléologie en Lozère. Les statuts le prévoit.

### 2. Organisation du Causseard de septembre 2017 en Lozère

**Le 26<sup>ème</sup> Rassemblement Causseard aura lieu au Domaine départemental des Boissets du 8 au 10 septembre 2017.** Une convention de mise à disposition des lieux va être signée entre le CDS et le Conseil départemental, mise à disposition des lieux à titre gracieux après avis favorable de Mme La présidente Sophie Pantel. On pourra aller sur place début 2017 préciser les différentes utilisations des lieux lors d'une visite avec les services techniques du CD48.

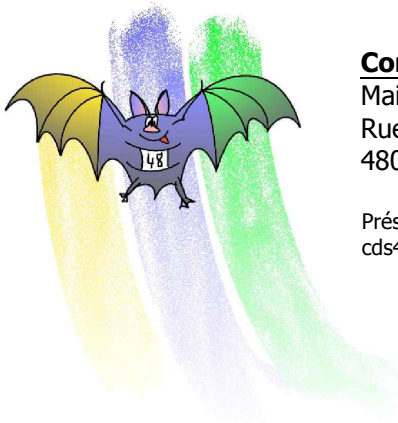
Il faudra qu'au moment de l'AG, une commission pour l'organisation de ce Causseard se constitue. David fera la demande auprès de la commune de Chanac pour la location de barnum.

### 3. Les demandes de subvention pour le CDS

Alain se charge d'envoyer des dossiers de demande de subvention au Conseil départemental, si possible avant fin décembre, pour faciliter l'obtention des financements en 2017, pour le Causseard notamment.

Il sera nécessaire de constituer un groupe de travail pour la subvention CNDS afin de rédiger le projet associatif et les besoins de chaque club.





## Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère

Maison des Sports  
Rue du Faubourg Montbel  
48000 MENDE

Président du CDS 48 : M. Stéphane NORE  
cds48@speleo-lozere.com



Fédération Française  
de Spéléologie

### 4. La publication d'un bulletin à l'occasion du Causse d'Ardeche

Daniel André a proposé d'envisager la parution d'un bulletin du CDS à l'occasion du Rassemblement Causse d'Ardeche. Le CA constitue un Comité de rédaction qui coordonnera cette publication avec Daniel André, il est constitué de Pierre Lemaitre et Alain Jacquet. Une première réunion aura lieu le lundi 19 décembre 2016. Tous les fédérés seront informés de ce projet de publication et pourront y participer. L'EDS de Lozère pourrait publier à cette occasion quelques cavités d'initiation que les jeunes affectionnent particulièrement.

### 5. Spéléo secours

Laurent Chalvet prépare un document pour les clubs afin de connaître au mieux la procédure à suivre en cas de soucis mais aussi avec les divers n° de téléphone pour le déclenchement d'une alerte : n° de CT et n° des secours nationaux. De l'avis de tous, il paraît toujours urgent de mettre en place une convention entre le SSF, le SDIS et la préfecture

*Ci-joint la fiche Réflexe SSF.*

Christine Dutheil qui fait un énorme travail de logistique sur les exercices secours afin que tout le monde puisse avoir de quoi manger (sans elle nous aurions certainement que des sandwiches ou serions obligés de payer des repas), a subi des réflexions désobligeantes et surtout un manque de reconnaissance auprès des sauveteurs du Gard lors du dernier exercice. Le CDS48 attend un mea-culpa de la part du SSF 30 sans quoi Christine n'assurera plus les repas pour les exercices interdépartementaux.

#### Bilan du SSF :

- secours à la grotte du Barrage dans le Gard, mise en pré-alerte de 8 personnes de la Lozère, gestion du secours à distance par une personne de l'équipe du SSF 48.
- retard à la grotte de la Clujade, début septembre, mise en pré-alerte de trois équipes spécialisées : gestion, communication, ASV.
- déroulement de l'exercice interdépartemental dans le Gard : bon déroulement convivial, lieu inédit dans une mine, travail sur la recherche de victimes, deux nouvelles personnes sur l'exercice, 25 sauveteurs sur site du SSF 30 et 48.
- planning 2017 à organiser

### 6. l'étude hydrogéologique du Méjean menée par le PNC

Une étude hydrogéologique de grande envergure est pilotée par le Parc national des Cévennes (Yannick Manche) et le BRGM. Une proposition de partenariat a été faite aux membres du GS-TNT et à Cévennes évasion. Le CA constitue un **Comité qui coordonnera le partenariat du CDS avec le PNC pour cette étude**, il est constitué de Pierre Lemaitre, Guillaume Legrand, Michel Lemaire et Alain Jacquet. Une réunion est prévue avec le PNC le **11 janvier à Florac à 19h**.

Le CDS 48 répondra aux demandes du PNC et proposera en coordination avec tous les spéléologues, une équipe opérationnelle à chaque fois que cela sera nécessaire.

### 7. informations

Yohann Bancillon nous informe d'une étude en cours pour le compte de la DDT pour le Plan départemental de prévention des risques naturels. (DDRM = dossier départemental des risques majeurs) Des détails dès que possible ...

-----

